



ASPONA

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE LA NATURE ET
DES SITES DE ROQUEBRUNE CAP-MARTIN MENTON ET
ENVIRONS

ASSOCIATION LOI DU 1/7/1901
(N° SIREN 401.480.827/SIRET 401.480.827.000.13)

Le grand
débat national

13/03/2019

ECHANGES AVEC LES HABITANTS DE SOSPEL SUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE - MARCHE (10H30 – 12H00) ET L'ORGANISATION DES SERVICES PUBLICS - FOYER RURAL (14H30-16H30) DIMANCHE 24 FEVRIER 2019

- 1) Une quinzaine de personnes se sont arrêtées pour discuter sur le marché et une dizaine ont contribué oralement ou par écrit. 34 personnes ont participé à la réunion de l'après-midi.
- 2) La qualité du débat tenu en présence de Mme Thouret, la Maire de Sospel, et de plusieurs conseillers municipaux a été fortement appréciée ; les échanges ont mis en exergue les défis cumulés des zones rurales de montagne et péri-urbaines et donné lieu à de nombreuses convergences de vues.

Sur le marché, le classeur reprenant les principaux documents fournis sur le site du Grand débat était mis à disposition des habitants, ainsi que la synthèse des enjeux spécifiques de la CARF (communauté d'agglomération de la Riviera Française), élaborée à partir du kit et de la cartothèque CGET. 4 cahiers thématiques étaient mis à la disposition du public :

- Biodiversité, agriculture et alimentation
- Pollution de l'air, mobilités alternatives et déchets
- Réchauffement climatique, énergies renouvelables, isolation et rénovation des bâtiments
- Artificialisation du littoral, pression immobilière

Enjeux spécifiques à la CARF

- Une population stable, âgée, voire très âgée (72 500 habitants, 23,7% de plus de 65 ans alors que la moyenne FR est à 18,6%)
- Un gros problème de logement pour les résidents permanents actifs avec un record national de 42% de résidences secondaires (9,5% en FR, 17,7% en PACA, 24,7% dans les Alpes-Maritimes) et un taux très élevé de locataires dans le parc privé (33,3% pour 25% en FR) traduisant une pénurie de logements sociaux. Les « logements vacants » (inoccupés parce qu'invendus ou en attente de location) se concentrent dans les centres anciens de Menton, Sospel, Breil et Tende.
- Le taux d'emploi est relativement élevé, le plus gros employeur de Menton, Roquebrune et Sospel étant ... la Principauté de Monaco. Ceci se traduit par des durées élevées de déplacements domicile-travail supérieurs à 35 minutes x 2, soit 70 minutes perdues chaque jour dans les embouteillages au volant de sa voiture puisque les transports collectifs sont très insuffisants. Ceci se traduit aussi par un niveau très élevé de pollution lié aux émissions de GES des moteurs des véhicules et de particules fines, notamment sur certains axes urbains (40 000 véhicules par jour).
- La fracture littoral-moyen ou haut Pays se retrouve clairement dans toutes les données relatives au niveau de vie et aux services : revenus, accès au très haut débit, aux médecins, au théâtre ou au cinéma, à l'emploi ou à l'éducation secondaire pour les jeunes.

www.aspona.org ou sur www.facebook.com/ASPONA

Contact : info@aspona.org

courrier postal : ASPONA BP17 - 06501 MENTON Cedex

• L'implication de la population dans la vie démocratique lors des élections est parmi les plus faibles de France, à l'image de tout le littoral méditerranéen français.

• Sur le plan environnemental, la population de la CARF génère 493 kg de déchets par habitant par an, soit 57% de plus que la moyenne FR (314 Kg/habitant).

Le taux d'artificialisation de la côte, si l'on excepte le Cap Martin constitué de falaises et rochers, approche les 100%.

La CARF ne compte aucune piste cyclable.

Son taux d'autosuffisance alimentaire est de moins de 3%, sachant qu'elle dispose pourtant d'assez vastes espaces agricoles dans le Moyeu Pays.

Lors de la réunion, le questionnaire et les enjeux spécifiques ont été présentés. Afin de faciliter l'expression de tous les participants sur les 3 principales questions : *Quel est pour vous le problème le plus important dans le domaine de l'environnement ? Quelles mesures doivent être prises pour remédier aux problèmes ?*, des petits papiers leur ont été distribués en leur demandant d'y écrire leurs réponses et de les coller au tableau en les rangeant selon les 4 thématiques précitées en y ajoutant une :

- L'organisation des services publics

La discussion a pu ensuite s'engager sur la base de ce qui avait été écrit.

3) Les constats se sont concentrés autour de 8 sujets en tout :

Matin :

- Agriculture et biodiversité : le réchauffement climatique a un impact direct sur la ressource en eau avec des pénuries très préoccupantes en fin d'été, depuis deux ans. Le statut des conjoints en agriculture reste discriminatoire : plafonnement à 16 points sur 30 ; coût d'une année supplémentaire de cotisation (2000 euros Mutualité Sociale Agricole) pour 4 € supplémentaire pas mois.
L'apiculture est fortement menacée par les frelons asiatiques : depuis 2011 et surtout 2015 les frelons « nettoient tout » (photo d'une souris mangée par un frelon). Avec plus de 20 frelons par ruche, les abeilles ne viennent plus. Il s'agit d'un danger sanitaire à classer en catégorie 1 (et non en catégorie 2) avec destruction obligatoire des nids.
La pression pour des constructions en périphérie (mitage) reste trop forte, d'autant qu'il y a de la surenchère entre les communes en l'absence de PLU intercommunal. Il manque une campagne officielle pédagogique nationale qui explique que le mitage coûte très cher à tous (nécessité de desserte des VRD) et qu'il détruit l'environnement, la biodiversité et le paysage.
- Les artisans et commerçants peinent à s'installer ou poursuivre leurs activités, faute de soutien technique et financier, tel que l'accès à un local communal avec des frais réduits.
- Les déplacements professionnels sont beaucoup trop longs (jusqu'à 3h à 4h / jour), qu'il s'agisse de la route vers Menton, à la limite de la dangerosité pour des raisons techniques et une fréquentation proche de la saturation le matin et le soir, ou du train, peu fiable et pas suffisamment fréquent car le cadencement ne concerne que les communes de la Métropole de Nice (toutes les 15 minutes entre Nice et Levens) et pas celles de la CARF (Sospel, en l'occurrence). La nouvelle réglementation des TER (l'abonnement ne donne plus accès aux TGV, en cas de défaillance du TER) aggrave la situation. Le covoiturage est peu développé, en l'absence de soutien à l'organisation par les collectivités.
- L'accès à des services publics de qualité – préparation de la retraite, impôts, santé, etc – est très problématique avec l'obligation de se déplacer à plus de 30 kms, la surcharge des agents aux guichets et leur soi-disant polyvalence qui les privent de l'expertise nécessaire. L'alternative par téléphone ou par Internet n'est pas du tout satisfaisante.
- La collecte et la valorisation des déchets transférés au bout de la région ne sont pas durables.

- Energie : le prix de l'énergie a beaucoup augmenté, y compris pour l'achat des bouteilles de gaz.
- Les logements vacants sont un fléau pour l'habitat, mais les coûts de rénovation liés aux normes toujours plus contraignantes augmentent sans cesse. Les personnes âgées, qui vont en EPHAD et souhaitent louer leurs logements pour financer le coût du séjour, sont pénalisées fiscalement.

Débat d'après-midi :

- Déchets : Les décharges sauvages sont encore fréquentes, notamment pour les déchets de chantiers du bâtiment. Les touristes n'ont pas toujours un comportement civique, d'autant qu'en période estivale, il y a surcharge. Pour trop de personnes, le tri individuel ne sert à rien car elles ne sont pas convaincues de la capacité de traitement et de valorisation par les services spécialisés. Certaines pratiques de traitement de déchets dangereux, tels ceux des hôpitaux de Monaco, ne sont pas transparentes. La concurrence des entreprises qui prétendent évacuer les déchets de chantier vers l'Italie est forte et leurs tarifs suspects.
- Transports : le transport ferroviaire n'est pas fiable sur le littoral (annulations et surtout retards fréquents) et insuffisamment régulier pour la ligne directe vers Nice. Pas d'utilisation du train pour le transport de petit fret comme en Suisse (colis postaux ou Amazon, etc), ni pour l'évacuation de certains déchets non dangereux. Les cars ne sont pas suffisamment fréquents et sont vétustes. Le transport en voiture est coûteux à cause du carburant mais aussi des péages d'autoroute très chers dans la région. Le relief est une limite pour le développement des véhicules électriques.
- Le service apporté par les commerçants et les artisans dans les petites villes rurales n'est pas reconnu comme l'est celui des professions de santé qui bénéficient d'une politique nationale d'encouragement à l'installation. Toutes les mesures en faveur du développement économique ou de l'installation de PME ou TPE se heurtent à la concurrence déloyale de Monaco, qui offre un régime très favorable à toutes les PME et TPE qui s'immatriculent en Principauté. La difficulté de recrutement des employés dans certains secteurs (boulangerie) est aggravée par l'absence de logements locatifs, la situation s'étant encore détériorée récemment avec les locations de courte durée (type Airbnb).
- Le numérique n'offre pas une réelle alternative à l'existence de guichets et un dialogue avec des correspondants réels. Problème des personnes âgées, des connexions informatiques instables avec parfois des pannes (par ex, impossibilité d'accéder à l'espace numérique de travail pour les devoirs des enfants).
- L'activité agricole ne concerne que très peu d'actifs, en raison de la faiblesse des revenus qu'elle génère et des conditions d'exploitation très difficiles – zone montagneuse et climat méditerranéen. Les productions végétales (oléiculture et maraichage ...) sont beaucoup moins aidées par la politique agricole que l'élevage. Les anciens terrains agricoles sont délaissés à cause du coût de la reconstruction des murs des terrasses et, par ailleurs, ils sont convoités par des investisseurs en provenance du littoral pour des usages résidentiels ou récréatifs. Toutefois, des producteurs conduisent leurs exploitations selon des pratiques agri-environnementales qui ont des effets bénéfiques sur la biodiversité et leur permettent d'obtenir des produits de grande qualité.

4) Les propositions se sont adressées à 4 types d'acteurs :

- La mairie pour les questions d'urbanisme, les parkings, les opérations pédagogiques aux écoles, la valorisation des savoir-faire locaux
- La communauté d'agglomération pour sa politique d'investissement, l'organisation des transports locaux, l'appui à l'artisanat et aux commerces et le traitement des déchets

- Le département et la région pour l'organisation des transports de cars et de trains (avec SNCF), la lutte contre le changement climatique, le soutien au développement économique et à l'agriculture
- L'Etat pour la réglementation fiscale, l'interdiction des pesticides, la fiscalité sur les carburants et sa politique énergétique, la politique en faveur des agriculteurs dans les zones méditerranéennes, la limitation des nouveaux centres commerciaux

Elles ont concerné les mêmes sujets que les constats, en y ajoutant quelques autres :

Matin :

- Déchets : améliorer le tri sélectif (distribution de sacs de couleur) avec des passages pour le ramassage à différents jours. Prévoir des sacs distribués par la Mairie comme cela se fait dans certaines régions (Clermont-Ferrand et Aix-en-Provence), mettre en place un service de broyage des déchets verts pour éviter le brûlage qui pollue l'air
- Apiculture et agriculture : travailler sur la détection des nids de frelons asiatiques et prévoir un programme ambitieux d'éradication plutôt qu'un piégeage par-ci par-là ; encourager le développement de potagers à des fins d'autoconsommation ; stopper l'usage des pesticides ; tendre vers une alimentation bio dans les cantines
- Artisanat et commerce : mettre à disposition des artisans un local communal avec des frais réduits et l'utiliser comme une vitrine des savoir-faire locaux ; organiser des animations autour des marchés saisonniers (marché de Noël, vide-greniers, marché aux plantes ...) ; imposer un moratoire sur la construction des centres commerciaux
- Solidarité financière entre les communes de la CARF : Rendre aux habitants de Sospel l'argent dépensé pour le parking des Sablettes à Menton, dont ils n'ont aucun usage, ni retombées économiques
- Transports : Créer une borne et une aire de covoiturage à Sospel
- Logements : Faciliter la location de leurs logements par des personnes âgées partant en EPHAD, par un régime fiscal adapté.

Débat de l'après-midi

- Déchets : Inciter à la réduction des emballages à la source par des campagnes auprès des distributeurs et au compostage des déchets organiques ménagers, promouvoir les meilleures pratiques de réduction et de recyclage (comme le compostage des déchets de cantine scolaires à Cannes La Bocca) par une campagne de publicité régionale ; communiquer dans la presse locale de la communauté d'agglomération sur « *A quoi sert de trier ?* » notamment par des articles de presse dans Nice Matin. Favoriser la production de biogaz à partir des déchets ménagers (100% de déchets traités). Revenir aux consignes des emballages en verre. Prévoir un suivi et permettre une traçabilité des déchets de chantier, notamment en provenance de Monaco et favoriser leur recyclage, plutôt que leur acheminement coûteux vers des points de stockage dans d'autres départements, ou en Italie. Sur la proposition de facturer aux ménages les déchets au poids, pas d'accord dans l'assistance, car risque de voir se multiplier les dépôts sauvages avec un surcoût pour la collectivité qui devra les ramasser. Mais pourquoi ne pas faire un classement des communes de la CARF en fonction des déchets générés par habitant et mobiliser les populations pour améliorer le score ?
- Transports : ouvrir à la concurrence les TER pour améliorer le service ; développer le covoiturage ; la CARF doit se mobiliser pour augmenter la fréquence des trains sur le littoral et négocier avec la métropole de Nice pour étendre jusqu'à Breil le cadencement car actuellement les 4 trains/heure sont réservés aux communes de la Métropole (La région ne

participe pas au financement de la ligne Nice-Drap, c'est la Métropole qui a pris le relais). Utiliser les trains pour amener les déchets ménagers à l'Ariane. Exiger la réalisation d'un bilan carbone sur les projets qualifiés d'environnementaux comme l'électrification de la ligne ferroviaire pour remplacer les locomotives diesel.

- Agriculteurs et foncier agricole : Pour faciliter les installations d'exploitants avec des pratiques agricoles non intensives, plus respectueuses de l'environnement, il faudrait instituer un revenu minimum agricole (RMA) et une banque d'investissement pour les projets d'entreprises familiales agricoles. Le RMA, d'au moins 1500/2000 euros par mois (pas un minimum indécent mais un revenu digne), remplacerait toutes les aides directes qui finissent toujours dans les poches des fournisseurs et des distributeurs. L'aide serait allouée exclusivement aux agriculteurs qui produisent et seraient soumis à des contrôles. Une nouvelle banque d'investissement aurait pour objectif de soutenir des projets portés par des petites entreprises agricoles.

Protéger les terres agricoles en taxant lourdement les changements de destination pour encourager les rénovations et les reconstructions. Rendre obligatoire les révisions de prix par les SAFER et expérimenter différents types de portage foncier / « tour de table » (épargne solidaire, prise de participation de l'Etablissement public Foncier Régional ou du Conseil départemental) ; instaurer un moratoire pour les terres agricoles au niveau national ce qui permettrait d'atteindre rapidement l'objectif du Plan biodiversité « 0% artificialisation ».

- Urbanisme : établir une carte des sols (géologie) pour définir les droits à construire ; protéger les aquifères et déterminer des zones à urbaniser/aménager qui ne les altèrent pas. Récolter les eaux de pluie et protéger les abords de la Bévéra.
- Biodiversité et changement climatique : Utiliser l'initiative citoyenne européenne pour bannir le glyphosate et changer les pratiques de gestion de l'eau ; valoriser l'image positive de l'éleveur sospellois primé au concours national des « Prairies fleuries » à l'occasion du 40^{ème} anniversaire du Parc du Mercantour pour conduire des actions de communication et faire de la biodiversité exceptionnelle de la zone le cœur d'une stratégie fédérant plusieurs produits du territoire de la communauté d'agglomération.
- Energie et rénovation des bâtiments : miser sur le solaire qui constitue la source d'énergie la plus durable en améliorant l'offre technique pour les particuliers ; explorer la géothermie ; la CARF devrait assurer un service d'information des habitants sur les différents systèmes existants. La fiscalité pour la rénovation doit être davantage incitative (TVA à 0% pour les travaux). Les aides à la rénovation des logements devraient être gérées au niveau municipal et pas intercommunal pour s'adapter vraiment aux situations particulières
- Services publics, télétravail et commerces de proximité : faire apparaître systématiquement le bilan carbone et l'absence de retombées pour l'économie locale des services à distance (un camion parcourt 30 kms pour livrer un seul paquet commandé sur Amazon) car cela permettra aux habitants et aux touristes de comprendre ce qu'apportent les circuits courts, les productions et transformations artisanales locales, et de mieux évaluer les coûts-bénéfices des guichets d'accueil pour les services publics. Encourager le télétravail en installant des espaces dédiés dans les communes rurales.
- Organisation de l'Etat : Assurer plus de transparence sur l'action des députés et les résultats.

5) Des opinions relatives aux autres thématiques – référendum d'initiative citoyenne, rétablissement de l'impôt sur les grandes fortunes, etc. – ont été énoncées en toute fin de réunion, en regrettant que d'autres débats sur ces thèmes ne soient pas organisés.